

## SEMINAIRE

**Cas pratiques et d'actualité**  
pour  
**les collectivités publiques (matinée)**  
et pour  
**les PME (après-midi) ...**  
**... sur un fonds de révision partielle**  
**de la loi sur la TVA**



**HEG Arc, Neuchâtel**  
**Jedi 2 novembre 2017 - 08h45 à 17h15**

Possibilité de s'inscrire pour la journée entière,  
ou uniquement le matin (8h45 à 12h15)  
ou l'après-midi (13h45 à 17h15), avec ou sans repas

En partenariat avec:



**UBS**

FIDUCIAIRE | SUISSE  
Section des cantons de Neuchâtel,  
Jura et Berne romand



**EXPERT**  
**SUISSE**  
Association suisse des experts en  
audit, fiscalité et fiduciaire  
Ordre Neuchâtelois et Jurassien

**careerplus**  
sur mesure, sans mesure

## Public cible

Responsables financiers et administratifs, comptables actifs au sein d'une collectivité publique ou d'une PME ; auditeurs et auditrices ainsi que comptables en fiduciaires.

## Objectifs de la journée / Méthodes de présentation

En termes de TVA, Les points d'attention ne sont pas forcément les mêmes pour les collectivités publiques et pour les PME. Dès lors, nous vous proposons un séminaire modulaire permettant à chacun de trouver chaussure à son pied.

Dans ce séminaire modulaire, nous appréhenderons certaines problématiques TVA essentielles et / ou d'actualité ; le but étant de limiter les risques des assujettis. Les intervenants aborderont également les changements apportés par la révision partielle de la loi sur la TVA (LTVArév) applicables au 1er janvier 2018 et 2019.

Le séminaire sera présenté sous forme d'exposés et d'études de cas pratiques essentiellement. Comme toujours, nous allons privilégier l'échange – à vous d'être prêts avec vos bonnes questions.

■

## Thèmes de la demi-journée / Mots-clés

- Changements / précisions de la pratique
- Modifications du formulaire de décompte TVA
- Prestations entre collectivités publiques et organisations filles
- Seuil d'assujettissement à la TVA
- Option pour des prestations exclues du champ de l'impôt
- Notion de personnes proches
- Recettes sans contre-prestations
- Principe de la liberté de la preuve et archivage
- Changement de taux TVA pour les journaux, revues, livres électroniques

## Programme

### Matinée : collectivités publiques

- 08h30 - 08h45    Accueil
- 08h45 - 08h50    Introduction  
[Benjamin Chapuis](#)
- 08h50 - 10h15    Actualités et cas pratiques  
[Umberto Ottavianelli & Fabrice Zingg](#)
- 10h15 - 10h45    Pause-café
- 10h45 - 12h15    Actualités et cas pratiques (suite)  
[Umberto Ottavianelli & Fabrice Zingg](#)
- 12h15 - 13h30    Repas de midi (pour les personnes inscrites)

### Après-midi : PME

- 13h30 - 13h45    Accueil
- 13h45 - 15h15    Actualités et cas pratiques  
[Umberto Ottavianelli & Fabrice Zingg](#)
- 15h15 - 15h45    Pause-café
- 15h45 - 17h15    Actualités et cas pratiques (suite et fin)  
[Umberto Ottavianelli & Fabrice Zingg](#)
- 17h15 - 17h30    Conclusion et fin du séminaire

## Intervenants

- Umberto Ottavianelli, chef de domaine au sein de l'AFC-TVA, suppléant de la Cheffe de Division du Contrôle externe et responsable des contrôles fiscaux TVA pour la Suisse romande et le Tessin, Berne
- Fabrice Zingg, Spécialiste TVA, TVA Conseils Sàrl, Fribourg et Genève

## Lieu et accès

### Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

### Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics:  
Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel  
Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars

## Inscription

Délai : 23 octobre 2017  
En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/TVA>

## Finance d'inscription

CHF 400.- pour la journée (documentation, repas et pause-café compris)  
CHF 230.- pour la demi-journée avec repas (documentation, repas et pause-café compris)  
CHF 200.- pour la demi-journée sans repas (documentation et pause-café comprise)

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

## Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, Prof. Haute école de gestion Arc

## Organisation/ Contact

Loredana Monica Valcu  
E-mail : [monica.valcu@he-arc.ch](mailto:monica.valcu@he-arc.ch)  
Tél : +41 32 930 20 76  
HEG - Haute école de gestion Arc  
Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel  
[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)